

Monsieur le Président,

Le 5 mars dernier, le Président de la République s'est adressé à la population et a proclamé que la France était menacée. Il a invité les forces politiques, économiques et syndicales du pays à faire des propositions afin de financer la montée en puissance du budget de la Défense. Il a ainsi joué la petite musique du sacrifice que devrait faire chacun-e pour contribuer à « l'effort de guerre » tout en indiquant ne pas vouloir augmenter les impôts.

Il est bien évidemment hors de question de toucher à la fiscalité du patrimoine et des grandes entreprises alors que ces dernières ont versé en 2024 un montant record de 100 milliards d'euros de dividendes. Les privilégié-es ne seront donc pas mis à contribution et devraient échapper à cet appel à s'inscrire dans une nouvelle logique sacrificielle. Les efforts pèseront comme d'habitude sur les travailleurs et les travailleuses, par la destruction des acquis sociaux et de notre modèle de protection sociale ou de nos services publics. Des travailleurs et travailleuses qui pourraient en outre se voir taxé.es d'antipatriotisme s'ils ou elles refusent de « se faire tondre la laine sur le dos ».

Ainsi, alors que se tient le « conclave » sur les retraites, le Premier Ministre ne cesse de démontrer que ce « nouvel objet politique » - avec lequel il n'a fait qu'acheter sa fragile stabilité gouvernementale -, n'était qu'une énième tentative d'instrumentalisation de l'opinion mais qui n'avait au fond aucunement vocation à colmater la réalité de la fracture démocratique (au contraire).

L'artifice d'une relance d'un dialogue social qui n'a fait qu'être méprisé ces dernières années, ne fait pas illusion.

Désormais, le cadre (déjà restreint) de ce qui serait négociable se re-serre : en plus de ne pas pouvoir revenir sur l'âge de départ à 64 ans, il faudrait :

- un régime à l'équilibre à horizon 2030,
- ne pas occasionner de dépenses supplémentaires pour les finances publiques
- et ne pas augmenter les cotisations patronales,

ce qui revient donc de facto à supprimer toute réelle marge de manœuvre à la négociation.

La réunion prévue le 19 mars ne pouvait être qu'un simulacre de négociation où il ne s'agissait, pour le gouvernement, que de recueillir des "points d'attention" et d'organiser les apparences d'une consultation, alors même qu'il verrouillait l'objet de la discussion.

Solidaires ne peut que se féliciter de ne pas avoir participé à cette mascarade et à cette véritable parodie de dialogue et de démocratie sociale, de ne s'être pas rendu à ce conclave sur les retraites de la fonction publique éternelle bouc-émissaire de la situation budgétaire de notre pays.

Aujourd'hui la fonction publique n'est donc pas épargnée et continue d'être regardée comme une source d'économies budgétaire dans laquelle puiser indéfiniment au lieu d'être regardée comme un bien collectif : avec le gel du point d'indice, la fin de la GIPA, l'indemnisation limitée à 90 % des arrêts maladie, la baisse des budgets de fonctionnement et les suppressions de postes.

C'est donc une nouvelle « année blanche » qui s'annonce en termes d'évolution de nos rémunérations. Les fonctionnaires que nous sommes devrons une fois de plus subir une nouvelle baisse de notre pouvoir d'achat : un pouvoir d'achat qui continue inexorablement à s'éroder après notamment les effets des récents épisodes inflationnistes.

Et si l'année 2025 devait être héroïquement une « année blanche » en termes de suppressions d'emplois, il n'en sera rien.

Une fois de plus, la DGFIP, en administration exemplaire, paie cher avec la perte de 550 emplois alors que notre administration est à l'os depuis longtemps et que nos missions peu à peu abandonnées ou que nous ne sommes plus en mesure d'assurer le service public que nous devons à nos usagers.

A la DRFIP Paris nous ne doutons pas que vous déployiez les artifices habituels de communication pour expliquer que par le jeu de certaines créations, l'impact des suppressions sera plus limité que les annonces faites. Vous ne manquerez pas de dissimuler l'impact de la suppression des 92 agent·e C derrière des créations de postes de A et de B, dont nous ignorons si elles seront effectivement pourvues.

A ce triste panorama s'ajoute à la DGFIP, la Longue Dégradation de nos règles de Gestion, à un rythme qui s'emballe dangereusement avec notamment :

- l'extension de la rémunération dite « au mérite » (le RIFSSEP) aux chefs de service comptable (CSC) et aux chefs de services administratifs (CSA),
- la fin des mouvements pour les A+ hier, qui affecte aujourd'hui les cadres A en local, avant de peut-être s'étendre aux B et aux C demain.

Dans le cadre de la note du 31 janvier 2025, la DGFIP décide donc de généraliser le recrutement au choix et au fil de l'eau pour les inspecteurs des finances publiques au niveau local. Contrairement à ce qui est indiqué, la modalité d'affectation au fil de l'eau, n'a jamais été présentée au groupe de travail du 9 octobre. Au contraire, les documents de travail précisait que dans le cadre des évolutions prévues concernant le recrutement au choix au niveau local « *le mouvement local annuel constituerait la principale modalité d'affectation des inspecteurs localement...* »

Outre cette communication qui offre une nouvelle démonstration du mépris pour dialogue social au sein de notre administration, la généralisation du fil de l'eau introduite par cette note n'est pas conforme aux lignes directrices de gestion relative à la mobilité à la DGFIP, mises à jour en décembre 2024, et qui sont opposables à l'administration.

En effet, dans ces lignes directrices de gestion, il est écrit :

« Le mouvement général annuel des inspecteurs [...] est un mouvement mixte comportant une phase nationale suivie d'une phase locale. [...]. Ce mouvement est organisé selon la technique du tableau de mutation. Il comporte en outre une part d'emplois pour lesquels le recrutement est réalisé selon la technique du choix. »

Au point 4 sur le recrutement au fil de l'eau, il est précisé que :

« les administrateurs des finances publiques adjoints, les inspecteurs principaux et les inspecteurs divisionnaires des finances publiques sont affectés au choix et au fil de l'eau. Pour les autres grades, lorsqu'il se présente un besoin particulier lié soit à l'organisation, soit à l'adaptation du service, il peut s'avérer nécessaire d'organiser, en dehors des campagnes périodiques à date, un dispositif de mobilité ad hoc destiné à pourvoir un ou plusieurs emplois. La mobilité « au fil de l'eau » répond à cette nécessité ».

Donc non seulement les LDG prévoient toujours un mouvement local au titre de l'année 2025 pour les inspecteurs (le recrutement au choix étant limité à une « part d'emplois »), mais l'affectation

au fil de l'eau aurait de surcroît théoriquement bien dû rester dérogatoire pour les cadres A cette année. Elle n'aurait dès lors jamais dû pouvoir être généralisée.

Solidaires Finances Publiques a donc adressé un courrier à la DG demandant d'abroger cette note et, dans l'attente de cette décision, de bien vouloir suspendre ce dispositif.

Sur le fond, cette réforme révolutionne les affectations locales des A, aussi bien du point de vue de leur philosophie que de l'organisation matérielle des mouvements (qui s'apparente à une énorme usine à gaz). Elle aura en outre un impact fort sur l'organisation des services, mais manifestement il ne s'agit pas là d'une de vos préoccupations prioritaires.

Pour Solidaires Finances Publiques, quand les recrutements relèvent « *du choix du Prince ou de la Princesse* », sans règle capable d'offrir une garantie contre l'arbitraire et la discrimination ; des recrutements conduits en dehors de tout mouvement collectif ; les affectations deviennent incompréhensibles et ne peuvent générer que frustration et suspicion.

Notre organisation syndicale avait déjà interpellé la Direction Générale pour s'assurer qu'un mouvement local postérieur au mouvement national serait privilégié. Lors d'un mouvement local, tous les postes sont pourvus au même moment, en prenant en compte les apports, et en gérant dans un même mouvement les effets « cascades ». Les candidat-es ont au moins l'impression d'être traité-es « sur un pied d'égalité » minimal même si l'extension du nombre de postes « au choix » relativisait déjà très largement cette impression.

Pour toute réponse, il nous a été dit rapporté qu'il était « *fait confiance aux directions locales pour que le fil de l'eau ne prenne pas le dessus* ». Qu'en est-il à Paris ? Vous décidez donc pleinement de vous inscrire dans cette dérive du fil de l'eau.

Solidaires Finances Publiques déplore et dénonce fermement qu'il ne soit pas pris la mesure de l'ensemble des conséquences de tels bouleversements : de l'application de la sélection « au choix » chez les A+, pas plus que des affectations menées désormais au fil de l'eau chez les A.

Pour Solidaires Finances Publiques Paris c'est une véritable attaque contre notre statut et la fonction publique de carrière à laquelle nous sommes attachés.

Car les faits sont têtus. Depuis la mise en place du choix, l'essentiel des mouvements de A+ se fait au sein de la Direction, voire de l'inter-région. Il s'avère naturellement très difficile de partir du lieu où l'on est connu Et le nombre de postes vacants ne cesse dans le même temps d'augmenter.

Pour Solidaires Finances Publiques, les décisions prises en matière de règles de mutation et de première affectation ne font qu'accroître les inégalités de traitement et le manque d'attractivité de la DGFIP.

En supprimant des règles claires, basées sur l'ancienneté administrative, définies et connues en amont, la DG a supprimé la possibilité pour les personnels de pouvoir pleinement se projeter sur les postes espérés.

Solidaires Finances Publiques Paris craint redoute par ailleurs un enfermement des cadres A dans leur métier d'origine dont il sera désormais de plus en plus difficile de sortir.

Nous craignons et dénonçons d'ores et déjà la prévisible généralisation à l'ensemble des cadres B et C, dans un avenir proche, de cette destruction de nos règles collectives de gestion qui offraient jusque-là des garanties collectives et une transparence permettant d'assurer une égalité de traitement entre toutes et tous.

Concernant les sujets à l'ordre du jour, une fois de plus nous constatons qu'à la manière d'un Trump, cette Direction crée de toutes pièces une réalité alternative, la vérité factuelle n'ayant à vos yeux plus aucun sens.

Vous multipliez les contre-vérités les plus grossières afin de justifier le bien-fondé de vos réformes, qu'elles concernent la mise en place des blocs fonctionnels ou la nouvelle stratégie d'accueil à la DRFIP.

Ainsi, dans votre bilan de la campagne déclarative IR 2024 vous indiquez que l'accueil physique spontané est en baisse depuis 2022, et vous en déduisez que cela résulterait « probablement » du traitement d'une bonne partie des sollicitations via des canaux distants notamment le téléphone, ceci visiblement afin de justifier la logique de votre nouvelle stratégie d'accueil

Mais si l'on regarde les chiffres 2022 et 2024 dans le détail (l'année 2023 ayant été fortement impactée par l'accident industriel GMBI), le constat est tout autre :

Premièrement, la période de référence n'est pas la même : la campagne IR 2022 s'étalait sur 8 semaines (du jeudi 7 avril au mercredi 6 juin) contre seulement 7 semaines en 2024 (du jeudi 11 avril au mercredi 6 juin). Donc rien d'étonnant à ce que les chiffres baissent si la période prise en compte est plus courte. Par contre si l'on prend les chiffres de la délégation interrégionale pour la période avril-mai-juin, les résultats sont bien différents et démontrent au contraire une augmentation de l'accueil physique spontané qui est passé de 122 000 personnes reçues en 2022 à 132 000 en 2024.

Deuxièmement, vos chiffres montrent une baisse significative du nombre d'e-contact.

Troisièmement, si vos chiffres montrent bien une hausse des appels téléphoniques, cela est surtout vrai pour les APRDV, et pour cause : en 2024 les contribuables n'avaient plus la possibilité de prendre un RDV physique par internet : ils pouvaient seulement prendre un rendez-vous téléphonique, et donc de fait, la hausse des RDV téléphoniques en 2024 a simplement compensé la très forte baisse des RDV physiques.

Votre mauvaise foi culmine dans le bilan de la campagne d'avis qui s'est déroulée du 22/07/2024 au 20/12/2024.

Dans le paragraphe sur l'accueil physique généraliste vous osez indiquer que « *Nonobstant la modification des horaires d'ouverture au public intervenue en octobre 2024, la campagne des avis s'est globalement bien déroulée, notamment en raison d'une baisse significative du nombre d'usagers reçus par rapport à 2023* ». Vous vous rengorgez en outre d'une diminution de l'accueil à la volée de 32 % et d'une baisse plus importante de 88 % de l'accueil physique sur rendez-vous. Comment osez-vous mentir et manipuler les faits à ce point ?

Faut-il vous rappeler :

- que pour cause de JO les accueils étaient fermés jusqu'au 19 août ;
- que leur réouverture s'est faite « *en mode dégradé* » : seulement 3 matinées par semaine de 9H30 à 12H45 jusqu'au 9 septembre ;
- que cet accueil « *dégradé* » sur 3 matinées par semaine de 8H45 à 12H45 devait être pérennisé à compter d'octobre dans le cadre de la nouvelle stratégie d'accueil présentée en CSAL le 5 septembre, stratégie contre laquelle nous avons manifesté notre profonde opposition. Au bout de 3 heures de débats houleux et stériles durant lesquelles vous aviez osé tenter de nous expliquer que les contribuables venaient faire la queue dans nos centres des finances publiques « *par commodité* » alors « *qu'ils n'en avaient pas besoin* », nous avons décidé de quitter la salle avec nos camarades de l'ensemble des organisations présentes ;

- que le lendemain de ce CSAL votre prédécesseure a décidé d'anticiper la pérennisation de l'accueil réduit à 3 matinées par semaine au 9 septembre au mépris du calendrier présenté la veille en CSAL ?

Faut-il vous rappeler

- les longues files d'attente qui se sont formées devant les accueils avec une mention spéciale pour le 18^e, la queue faisant le tour du pâté d'immeubles (nous avons des photos) ;
- les interventions de la police sur les accueils du 20^e, du 19^e du 17^e et même du 16^e arrondissements ;
- nos multiples interpellations au sujet de collègues bloqué-es à l'accueil jusqu'à 13h30 14 h et qui se sont retrouvé-es dans l'incapacité de prendre un repas le midi ?

NON, NOUS NE POUVONS PAS VOUS LAISSER ÉCRIRE QUE :

La modification des horaires d'ouverture au public est intervenue en octobre 2024.

Elle a bien factuellement été mise en œuvre dès le mois d'août après plusieurs semaines de fermeture pour cause de jeux olympiques.

Cela a eu pour effet de diviser par deux les plages de réception par rapport aux années antérieures, et mécaniquement le nombre de personnes reçues. Cela a conduit à fortement densifier la mission d'accueil et à épuiser les collègues qui en avaient la charge. En outre, de nombreux et nombreuses contribuables n'ont pas pu être reçu-es, l'accès au public étant bien souvent bloqué avant midi, ce qui a généré d'importantes tensions.

Votre bilan des campagnes est tout simplement malhonnête, comme l'est d'ailleurs votre présentation des modalités d'accueil pour la campagne 2025 dans un contexte de mise en place des blocs fonctionnels.

Une fois encore vous faites une présentation trompeuse et transfigurée d'une restructuration conduite à marche forcée dont vous vous félicitez et vous glorifiez alors même qu'elle est vécue comme une véritable violence par les collègues dont vous méprisez l'expression. Une telle présentation résonne comme une véritable provocation pour celles et ceux qui au quotidien ont eu à la subir et qui mesurent chaque jour un peu plus combien elle est un vecteur d'accroissement de la souffrance au travail et de dégradation de la qualité du travail.

Une fois encore vous niez totalement la souffrance des agent.es affecté.es au BFRU, une souffrance que nous vous faisons remonter depuis la mise en place réelle des blocs en avril 2023 au SIP 17^e. Une réorganisation de service dont vous vous obstinez pourtant et fallacieusement à présenter le début du déploiement au mois d'avril 2024 confirmant par là-même votre absence de scrupule à « ré-écrire l'histoire ». Cependant répéter un mensonge n'en fera jamais une vérité, pas plus que nier une réalité factuelle ne la fera oublier. Pourquoi un tel déni devant l'anticipation de cette déstructuration qui a bien été mise en place dans le 17^e dès 2023 ?

- pour nier l'ampleur des dégâts sociaux qui l'ont accompagnée ?
- pour dissimuler, en refusant de la nommer, l'application d'une réforme structurelle de l'organisation du travail conduite dans le plus grand mépris des instances de représentation des personnels ; des instances qui n'ont jamais été consultées en amont comme elles auraient pourtant dû l'être ?

Doit-on encore une fois vous rappeler que :

- le Pôle Gestion Fiscale s'est déplacé sur le site le 08/06/2023 ?

- le médecin de prévention, alarmé par la hausse des arrêts maladie et des sollicitations des collègues, s'est rendu dans le service en juin 2023 ?
- les représentant-es Solidaires de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail ont écrit à la Directrice régionale le 4 juillet 2023 ?
- nous avons interrogé la Directrice à ce sujet lors de la séance de questions diverses du CSAL du 19/07/2023 ?
- 2 visites de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail ont eu lieu les 05/10/2023 et 23/11/2023 ?

Combien de temps encore allez vous nier la réalité de vos agissements en dépit de l'existence d'éléments probants ?

Pour Solidaires Finances Publiques Paris, la simultanéité et le cumul de la mise en place de votre « nouvelle » « stratégie » d'accueil avec le déploiement des blocs fonctionnels dans des services dont aucun n'atteint la taille critique de 50 agent.es que vous aviez vous-même fixée pour que cette réorganisation fonctionne (malgré la multiplication des fusions), met gravement en danger la santé de nos collègues et dégrade le sens du travail ainsi que la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Cette stratification continue des réorganisations / désorganisations démontre le mépris dans lequel vous tenez des agent-es à qui vous ne laissez décidément jamais le moindre répit et que vous n'avez jamais pour préoccupation de ménager.

Les restructurations, réorganisations réformes, ainsi que les suppressions d'emplois doivent cesser sous peine de produire une situation socialement explosive et humainement insoutenable.

Et notre inquiétude est grande quant à la santé de nos collègues qui devront demain assurer l'accueil en effectifs réduits pendant la campagne déclarative IR.

Nous reviendrons plus en détail sur les sujets à l'ordre du jour en cours de séance.